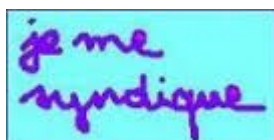




**Bonnes vacances et joyeuses fêtes
à toutes et tous !**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°40



Sommaire : Carte scolaire, mobilisation, groupe de travail, salaires, FSU syndicalisation, BO

**Pendant les vacances les mails
et le courrier seront régulièrement consultés !**



Rentrée 2019 : l'école en manque de postes

La répartition, académie par académie, des postes créés pour la rentrée 2019 a été dévoilée par le ministère de l'Éducation nationale, avec zéro moyen supplémentaire pour un bon tiers d'entre elles. Les 2 325 "moyens d'enseignement" distribués ne permettront pas de remplir l'objectif de dédoublement des CE1 en REP et REP+, ainsi que celui de rendre la maternelle obligatoire à 3 ans. Deux dispositions qui à elles seules en consommeraient 5 000. Il faudra donc fermer ailleurs, où les conditions d'enseignement se dégraderont.

Lire la suite

Pour l'Académie de Nice 38 postes contre 59 l'an dernier. Cette dotation sera totalement absorbée par le dédoublement des Ce1 en REP.

Autant dire que la chasse aux postes est ouverte. Le SNUipp-FSU prendra ses responsabilités en terme d'action !



Carte scolaire 2019 : fiches de suivi syndical

Quelle que soit la situation de votre école : effectifs élevés légitimant une demande d'ouverture, baisse démographique avec risque de fermeture, école en éducation prioritaire avec le dédoublement des CP/CE1, etc., un seul outil pour soutenir les revendications légitimes en matière de carte scolaire : la fiche de suivi syndical du SNUipp-FSU 06 !

Dans l'attente de la dotation en postes de l'Académie, le SNUipp-FSU vous propose de préparer avec détermination la carte scolaire 2019.

Pour ce faire, complétez la fiche de suivi syndical correspondant à la situation de votre école.

La session 2019 de la carte scolaire départementale risque d'être particulièrement difficile, toujours marquée par la fin du dédoublement des CE1 à faire en REP avec une dotation nationale insuffisante (2500 créations pour 4000 postes à consommer) et en trompe l'oeil puisque la dotation du 1er degré se fait au détriment du second degré (2600 postes

perdus alors que la hausse démographique se renforce au collège) et des personnels administratifs (400 suppressions de postes).

Les moyens ne sont donc pas disponibles pour mener les chantiers indispensables à l'amélioration des conditions de travail des professeur-es d'école et favorables à la réussite de tous les élèves :

- + généralisation de la baisse des effectifs ; le SNUipp-FSU maintient sa campagne nationale pour obtenir #PasPlusde25 par classe et #PasPlusde20 en Education Prioritaire et en classes multi-niveaux.

- + reconstruction des RASED, redéploiement des moyens de remplacement permettant de pourvoir aux absences et de remettre en place une formation continue digne de ce nom,

- + développement du "Plus de Maîtres que de Classes" et de la scolarisation des moins de trois ans dans les secteurs où les besoins sont évidents,

- + amélioration du régime de décharge des directions, impactées par la suppression de l'aide administrative, etc.

Plus que jamais, pour peser sur l'administration, réclamer les moyens nécessaires à une répartition équitable, renforcez l'action des élu-es du SNUipp-FSU 06 en leur confiant des éléments détaillés concernant votre école.

Notre délégation en instance "carte scolaire": 7 élu-e-s sur 10.

Le groupe de travail "carte scolaire" devraient se tenir le 30 JANVIER avec le CTSD prévu le 6 FEVRIER

Remplissez l'enquête syndicale ici



Lors d'un groupe de travail d'hier, l'IA nous a annoncé la possibilité de profilage des postes "CP et CE1 dédoublés" du fait d'une "commande" ministérielle possible, le Ministère souhaitant "identifier" ces supports de postes...

L'IA envisage de les basculer en postes à exigences particulières, à savoir entretiens avec Jury puis barème du mouvement pour départager.

Autre hypothèse: une nature de support spécifique proposée dans le cadre du mouvement identifiée comme cp/ce1 dédoublé. "Un moindre mal"... sauf que derrière en cas de fermeture de classe dans l'école, l'IA pourrait très bien envisagé d'exempter" de mesure de carte le "CP/CE1 dédoublé" au risque de toucher un collègue plus ancien dans l'école...

Rien de fait pour l'instant mais le SNUipp-FSU s'est fortement opposé à l' idée d'un poste à exigences particulières indiquant que ces postes devaient comme cette année être proposés au mouvement puis répartis en conseil des maîtres dans les écoles.

A SUIVRE de près ...



2 Groupes de travail du 20 décembre à la DSDEN :
Le SNUipp-FSU vous rend compte

Remplacement [Lire ici](#)

Cappei et stages Min [Lire ici](#)



Mobilisation Fuont Cauda !

Le SNUipp-FSU qui n'a pas ménagé sa peine se félicite de la satisfaction des revendications.

MERCI à tous les collègues qui se sont eux aussi impliqués dans ce mouvement

Un petit mot sympa de l'école Fuont cauda

Chers tous

Nous vous remercions au nom de tous nos collègues pour l'action syndicale mobilisée ,unie , victorieuse de ces jours derniers.

L'accusation était grave ,nous en sortons blanchis .

Nous espérons que cela constituera une juris prudence pour tous les collègues mobilisés et solidaires. Nous les remercions d'ailleurs humainement et chaleureusement toutes et tous.

Peut être que cette crise retentira comme un avertissement à honorer la liberté pédagogique des équipes en toutes circonstances et veiller à la dignité des personnels .

Bonnes vacances



Un coup de pouce pour nos salaires ! Avec le SNUipp-FSU, j'envoie un e-mail au ministre!

Suite aux annonces du président de la République, le SNUipp-FSU propose aux personnels des écoles de s'adresser au ministre pour demander à bénéficier d'une revalorisation salariale en cette période d'étrennes.

[Lire la suite](#)

Envoyez le mail ici



L'année change... pas la FSU qui sera encore plus engagée au quotidien !

Les élections professionnelles de la Fonction publique ont conforté la FSU comme une force incontournable. La FSU est une des seules organisation syndicale qui progresse en voix à la Fonction publique de l'État et à la Fonction publique territoriale. Cette progression lui permet d'obtenir un 3ème siège au Conseil Commun de la Fonction Publique.

Un signe de vitalité, la marque d'une confiance encore plus grande de la part des agent-es à les représenter, à intervenir et agir avec eux. La FSU se félicite ainsi de ce résultat qui valide aussi un projet syndical alliant proposition, action et négociation.

Le gouvernement doit entendre ce message. Et ce d'autant plus que nous traversons une crise profonde, avec une société trop fracturée, divisée. Pour cela, le gouvernement doit changer de cap sur sa méthode de gouvernance comme sur les orientations politiques en œuvre.

Pouvoir d'achat et salaires, développement des services publics, réforme de la fiscalité, transition écologique juste socialement... c'est ce que porte la FSU qui s'attache à construire les actions unitaires les plus larges possibles, pour obtenir de réelles avancées et de nouvelles conquêtes sociales. Ainsi, dès le début de l'année 2019, la FSU sera engagée pour assurer un avenir à la Fonction publique et à ses agent-es qui sont aujourd'hui les grands oubliés et qui risquent fort de faire les frais des quelques mesures annoncées par le gouvernement. Elle le sera également pour offrir aux jeunes et aux retraité-es des conditions de vies dignes et des perspectives d'avenir meilleures.

En 2019, on reste engagé-es !



Il faut maintenant transformer l'essai par une syndicalisation massive au SNUipp-FSU.

La syndicalisation est la première action militante qui permet à chacun de se sentir moins seul dans l'exercice du métier, dans l'expression de ses convictions et dans la défense de ses droits. Plus que jamais nous avons besoin d'être nombreux et solidaires. En renforçant le mouvement syndical par votre adhésion, vous donnerez du temps et des moyens nécessaires au travail de consultation, d'information que nous mettons à la disposition de tous. Vous permettrez une meilleure défense de vos droits. Vous lui donnerez aussi la possibilité de mener les luttes à venir au niveau nécessaire pour des avancées significatives. Alors plus d'hésitation!

Pour se syndiquer C'est ici !

Lu au BO n°47 du 20 décembre 2018

Actions européennes : Erasmus+ - Appel à propositions relatif au programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport - Erasmus+ (2014-2020) année scolaire et universitaire 2019-2020

Actions éducatives : Journée franco-allemande du 22 janvier 2019

Diplôme national du brevet : Organisation et calendrier dans les centres d'examens ouverts à l'étranger - session 2019

Mouvement : Dépôt et instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes ➤ rentrée scolaire 2019-2020

Mobilité : Détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif ➤ année scolaire 2019-2020

Conseils, comités, commissions : Nomination au Conseil supérieur de l'éducation : modification

Mouvement : Affectation des personnels dans les établissements d'enseignement français en principauté d'Andorre - année scolaire 2019-2020



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr Adresse : 34 avenue du docteur
Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35
75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le
lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-

mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

